

AU SUJET DE « L'ORGANISATION PERISCOLAIRE DU MERCREDI ... »

Le Conseil National en avait parlé voici quelques semaines, c'est fait, le ' Questionnaire d'Organisation Périscolaire ' est arrivé dans les écoles primaires de la Principauté, via la Direction de l'Education Nationale.

Les parents vont devoir répondre à diverses questions concernant la prise en charge de leur enfant le mercredi après la classe et faire savoir s'il envisageraient de l'inscrire à la cantine ce jour là, dans l'hypothèse où celle-ci ouvrirait, en complément de la garderie de l'après-midi.

Ce projet, a fait l'effet, dès son annonce, d'un pavé dans la mare au sein de la profession des enseignants ainsi qu'après des aides-maternelles et du personnel de service.

En effet, une question d'importance se pose : Quel temps resterait-il aux enfants pour se reposer dans la semaine ?

Il faut savoir que certains arrivent à l'école à 7H30 le matin, pour n'en repartir qu'à 18H45 ! 11 HEURES 15 dans le même endroit, pas mal !

Ils sont également scolarisés le mercredi matin. Donc, en cas d'ouverture d'une cantine le mercredi midi, ils seront scolarisés 5 jours par semaine à plein temps.

Il ne faut pas oublier, que la garderie dans les écoles ne peut pas remplacer, aussi ludique soit-elle, un après-midi passé au jardin ou bien chez soi, dans le milieu familial.

Imaginez la fatigue imposée à de si jeunes organismes.

Synergie Monégasque comprend les problèmes que rencontrent certaines familles, dont la parenté vit éloignée de notre région, qui n'ont pas la possibilité financière de payer une nounou, etc... Mais nous pensons que la solution doit **principalement** tenir compte du bien-être et du rythme des enfants.

L'idéal, serait que ceux-ci soient gardés, par petits groupes et que le mercredi après-midi reste un moment différent dans la semaine scolaire, afin que les petits puissent 'souffler'.

Les soucis de garde ne concernent véritablement que les élèves de maternelle, ainsi que ceux des premières classes du primaire (CP, 10^{ème}, 9^{ème}). Les plus grands (8^{ème} et 7^{ème}) ont souvent des activités sportives et culturelles cet après-midi là. Le problème se pose donc moins, et réduit du coup le nombre de parents réellement demandeurs.

Pourquoi ne pas étudier la possibilité d'une prise en charge similaire à celle qui existe pour la garde de très jeunes enfants par des nourrices agréées ?

Pourquoi ce service ne serait-il pas payant au même titre que la cantine ? A faible coût, s'entend.

Synergie Monégasque pense, qu'avec un peu de bonne volonté, une solution peut-être trouvée, qui fera le bonheur des enfants et de leurs parents.

